

Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation

Séminaire de travail Les pôles de compétitivité

Lieu : France Stratégie
18 rue de Martignac (Paris 7^e)

22 avril 2015, 9 h 30 – 16 h

Salle Jean Monnet
France Stratégie
18 rue de Martignac 75007 Paris

La place et les objectifs de ce séminaire, dans le cadre des travaux de la commission

La Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation : Le renforcement de l'évaluation constitue une des mesures clés du plan gouvernemental « Une nouvelle donne pour l'innovation » présenté par le Premier ministre le 4 novembre 2013. A l'initiative des ministres en charge de l'économie et de la recherche, cette orientation s'est traduite par la mise en place, le 26 juin 2014, de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation, au sein du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des missions de cette institution, qui « participe à l'évaluation des politiques publiques » (décret n° 2013-333 du 22 avril 2013).

Le programme de travail de cette commission pour 2014-2015 compte parmi ses chantiers prioritaires la question pôles de compétitivité. Après une réunion plénière entièrement consacrée à ce sujet, le 11 février 2015, qui a permis de préciser le questionnement et de dégager de premiers éléments de diagnostic, ce séminaire faisant appel à des spécialistes d'horizons variés doit conduire à approfondir le sujet.

Un séminaire en deux temps, en vue d'un double objectif :

La matinée vise à faire le point sur les principaux travaux d'évaluation disponibles, en France et à l'étranger, afin d'en tirer des enseignements utiles pour la France. Les éléments mobilisés dans cette optique sont rétrospectifs et sont présentés principalement par des experts spécialisés dans l'analyse et l'évaluation de ces politiques publiques.

L'après-midi est consacré à un débat plus qualitatif et plus prospectif, autour d'acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques, au plan national et régional.

9 h – 9 h 30 : Accueil café

I. Les performances des politiques de *cluster* (9 h 30 – 12 h 45)

Il s'agit ici de tirer les leçons qui ressortent des travaux d'évaluation des politiques menées en faveur des *clusters* ou plus généralement en faveur de l'innovation à l'échelle des territoires.

- Quelles sont les retombées de ces politiques sur les entreprises bénéficiaires (sous l'angle de l'innovation, de l'exportation, de la création de valeur ajoutée, de l'emploi, etc.), ainsi que sur le renouvellement du tissu d'entreprises ?

- Quel est le degré relatif de performance des pôles français, en comparaison avec les autres *clusters* européens ?
- Ces politiques de *clusters* contribuent-elles ainsi au décloisonnement des systèmes d'innovation considérés, en accroissant la capacité à coopérer en leur sein ?
- *Quid* de la dimension sectorielle et géographique des *clusters*, au sein des territoires ? Quel est leur degré d'insertion dans des réseaux d'innovation et des chaînes de valeur de dimension internationale ?

Cette partie est organisée en deux sessions successives, reflétant la diversité des approches méthodologiques, dans le cas de la France et des pays comparables.

Session 1 : Cadre général et comparaison internationale (9 h 30 – 10 h 55)

La comparaison internationale, en particulier entre pays de l'Union européenne, devrait permettre de faire ressortir de bonnes pratiques dont la France pourrait s'inspirer, dans la mesure où elles sont transposables.

Modérateur : **Elie Cohen** (CNRS)

Intervenants :

- **Dominique Guellec** (Direction science-technologie-industrie de l'OCDE) : les systèmes régionaux et locaux d'innovation, ainsi que les stratégies de *smart specialisation*
- **Michael Rothgang** (Institut de Rhénanie-Westphalie pour la recherche économique, RWI/Essen) : le cas allemand et en particulier la politique en faveur des « *clusters* de pointe »¹
- **Frédérique Pallez** (Mines ParisTech) : une comparaison des évaluations de politiques de *clusters* en Europe²

Discussion

Session 2 : Le cas français (10 h 55 – 12 h 20)

Plusieurs travaux récents permettent d'apprécier le rôle et l'apport des pôles de compétitivité, dans le cas français. Ces travaux gagnent aussi à être replacés dans le cadre d'une réflexion plus large sur la dynamique des territoires et sur la polarisation des activités d'innovation.

Modératrice : **Nadine Massard** (Université Pierre Mendès France, Grenoble)

Intervenants :

- **Emilie-Pauline Gallié** (Observatoire des Sciences et des Techniques) : une typologie des pôles de compétitivité³
- **Christophe Bellego** (INSEE) : le point sur les performances des entreprises au sein des pôles⁴
- **Florian Mayneris** (Université catholique de Louvain) : les performances des entreprises au sein des pôles, notamment compte tenu des effets de sélection et d'autosélection⁵

Discussion

¹ Rothgang, M. et al. (2014), *Begleitende Evaluierung des Förderinstruments „Spitzencluster-Wettbewerb“ des BMBF*, Abschlussbericht – Kurzfassung [rapport d'évaluation du concours allemand des « *clusters* de pointe »], RWI Materialien 83 ; Rothgang, M. und B. Lageman (2011), « Innovationspolitischer Mehrwert durch Vernetzung? Cluster- und Netzwerkförderung als Politikinstrument auf Bundes- und Länderebene », *Vierteljahrshefte zur Wirtschaftsforschung*, vol. 80, n° 3, p. 143-165 [bilan des politiques de l'Etat fédéral et des *Länder* en faveur des *clusters* et des réseaux d'innovation].

² Gallié E.-P., Glaser A. et Pallez F. (2014), « Une analyse comparative des évaluations de politiques de *clusters* en Europe », *Politiques et Management Public*, vol. 31, n° 1, p. 87-112.

³ Caillou P., Gallié É.-P., Mérindol V. et Weil T. (2012), *Typologie des pôles de compétitivité basée sur leurs caractéristiques « héritées »*, DATAR, Travaux en ligne n° 13, mars ; Gallié E.-P. et al. (2012), « Evaluation moderne, évaluation modeste ? Le cas des pôles de compétitivité français », *Politiques et Management Public*, vol. 29, n° 4, p. 573-590.

⁴ Bellego C. et Dortet-Bernadet V. (2014), « L'impact de la participation aux pôles de compétitivité sur les PME et les ETI », *Economie et Statistique*, n° 471, p. 65-83.

⁵ Fontagné L., P. Koenig, F. Mayneris et S. Poncet (2013), « Cluster Policies and Firm Selection: Evidence from France », *Journal of Regional Science*, vol. 53, n° 5, p. 897-922 ; Martin P., Mayer T. et Mayneris F. (2013), *Are Clusters More Resilient in Crises? Evidence from French Exporters in 2008-2009*, CEPR Discussion Paper, n° 9667.



Conclusion : Les prolongements souhaitables en matière d'évaluation (12 h 20 – 13 h 00)

Après avoir examiné la portée et les limites des principaux travaux d'évaluation disponibles à ce sujet au plan international, il importe de préciser quels enseignements en découlent pour les futurs travaux à engager pour évaluer ce dispositif français.

Introduction et modération du débat : **Emmanuel Massé** (Direction générale du Trésor, ministère de l'Economie et des Finances)

Discussion

13 h – 14 h **Pause déjeuner**

II. Table ronde (14 h – 16 h 00) : Perspectives d'évolution

Rassemblant des acteurs de profils variés, cette table ronde vise à présenter leurs témoignages et points de vue, d'une part pour préciser les conditions de mise en œuvre de la politique des pôles de compétitivité (enjeux majeurs, obstacles à surmonter, etc.) et d'autre part pour débattre des perspectives d'évolution future de la politique des pôles de compétitivité en France (politique d'innovation et/ou politique de développement économique territorial).

- Modérateur : **Jean Pisani-Ferry**, Commissaire général de France Stratégie

1^{er} temps : La politique des pôles comme politique d'innovation

2^e temps : La politique des pôles comme politique territoriale

Intervenants :

- **Jean-Luc Beylat**, Président d'Alcatel-Lucent Bell Labs France, du pôle de compétitivité Systematic-Paris-Region et de l'AFPC⁶
- **Thierry Francq**, Commissaire général adjoint à l'investissement, CGI
- **Patricia Andriot**, Vice-présidente du Conseil régional de Champagne-Ardenne
- **Florent Guérin**, Chargé de mission clusters d'entreprises et écosystèmes territoriaux d'innovation au sein du Commissariat général à l'égalité des territoires : CGET
- **Philippe Vanrie**, Directeur du European Business and Innovation Centre Network, Bruxelles⁷



⁶ AFPC : Association française des pôles de compétitivité.

⁷ Philippe Vanrie a notamment évalué, à la demande de la Commission européenne, les stratégies *smart specialisation* de six régions françaises (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne, Bretagne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Pays de la Loire).